

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE611

présenté par

M. Cavard, rapporteur pour avis au nom de la commission des lois

-----

**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Section 4

« Promotion de l'économie sociale et solidaire »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.